

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 juin 2025

---

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR  
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 871

présenté par  
M. Amblard et les membres du groupe Rassemblement National  
à l'amendement n° 563 de M. Armand

-----

**ARTICLE 5**

Supprimer les alinéas 5 à 9.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous amendement vise à soustraire le soutien aux installations d'énergies intermittentes non pilotables.